

Assemblée générale ordinaire du 3 juillet 2025 Pour la saison 2024-2025

Présents :

Membres du bureau : Emmanuel HAFFNER RODIC, Nicolas HUGO, Christelle SCALEGNO-MULLER, Sandra GILLE, Audrey GANGLOFF.

Représentants des membres de l'association : Familles GOETSCHY, MISBACH, WILSIUS, IMBAULT, SHCREIBER, MOUDEBEUR, DUCRET, POIRETTE, HAUER, ROOS, POIRSON, BOURGOGNE, BOURGOIN, HINCKER, COCCODI (arrivée à 18h32), LUTZ (arrivée à 18h33), KLEIN (arrivée à 18h42), CASTILLO (arrivée à 19h10).

Invité : Antoine TABBONE (adjoint au maire de Puttelage-Aux-Lacs chargé des sports)

Sont excusés : Thomas DUCOURANT (CTS comité régional Grand Est), Denis GALLOT (président comité régional Grand Est), Anne-Sophie KESSLER, Pascal GALLAUZIAUX (président du CD57 escrime), Maxime TRITZ (adjoint au maire de Sarreguemines chargé des sports).

Le président déclare l'assemblée générale ouverte à 18h27

Bilan moral

Je tiens à remercier la Commune de Puttelage-Aux-Lacs pour la mise à disposition du centre sportif, le soutien et la subvention allouée.

Je tiens à remercier la Ville de Sarreguemines pour la mise à disposition de la maison de quartier Beausoleil, le soutien et la subvention allouée.

Je tiens à remercier la communauté de communes de Sarreguemines Confluences et la Ville de Sarreguemines pour la construction de la future salle d'armes, au sein du complexe sportif

« Bliespark », dont la mise en service est espérée pour le 1^{er} trimestre 2026.

Je tiens à remercier le département de la Moselle pour le soutien et les subventions allouées.

Je tiens à remercier nos partenaires privés : la caisse de Crédit Mutuel de l'Union, la société ERI 2000, la société CEDAF et la société MOTOCULTURE KLEIN.

Je tiens à remercier les adhérents pour la bonne ambiance et leur assiduité.

Je tiens à remercier les pratiquants du « conservatoire d'escrime ancienne » pour les progrès réalisés et leur implication. Cela nous permet de répondre à un nombre de sollicitations grandissant et de présenter des spectacles de bonne qualité, contribuant ainsi à donner une belle image du club.

Je tiens à remercier les compétiteurs de la section sportive, pour leurs progrès et les résultats. Cela nous a permis de rayonner au niveau Grand Est, national ainsi qu'à l'international et à donner une belle image du club.

Je tiens à remercier les parents de nos tireurs pour leur investissement dans la pratique sportive de leurs enfants, se traduisant souvent par de longs déplacements, parfois même des nuits d'hôtel.

Je tiens à remercier Nicolas HUGO pour son investissement à la dispense des cours, l'accompagnement aux tireurs sur les diverses compétitions, la tenue de la trésorerie de l'association ainsi que la gestion des différents dossiers de subventions.

Je tiens particulièrement à remercier Christelle SCALEGNO MULLER, qui va quitter son poste de secrétaire à l'issue de cette assemblée générale pour son investissement, au quotidien, depuis presque 4 ans.

Je tiens à remercier Sandra GILLE, pour son implication au quotidien et plus particulièrement pour son travail de recherche de partenaires privés.

Je tiens à remercier Anne-Sophie KESSLER pour son travail de tenue et de mise à jour de la page Facebook et du compte Instagram.

Je tiens à remercier Audrey GANGLOFF pour son travail de tenue et de mise à jour du site internet.

Je tiens, pour finir, à remercier nos arbitres et animateurs diplômés ou en formation, Mathis HUGO, Virgile IMBAULT, Virgil CASTILLO, Maya DENISAN, Hugo GILLE et Théo HINCKER, pour leur investissement et l'accompagnement à nos jeunes compétiteurs.

La saison 2024/2025 a été marquée par un changement d'orientation quant à l'arrivée de nouveaux membres.

En effet, en raison des différents reports successifs de la mise en service de la salle d'armes, le bureau directeur a fait le choix de ne pas participer aux différentes animations estivales habituelles, en raison des capacités d'accueil considérées comme arrivant à saturation et ce, compte tenu de la taille des locaux de pratique et des créneaux d'utilisation disponibles. Nous comptons sur « l'effet JO 2024 » pour stabiliser les effectifs du club, ce qui a été réalisé puisque nous terminons la saison avec 89 membres, soit le même nombre que pour la saison 2023/2024.

La saison 2024/2025 a également été marquée par la création officielle de notre section handisport, avec l'affiliation à la Fédération Française Handisport.

La création de cette section va nous obliger, progressivement, à des investissements dans du matériel spécifique à cette pratique, puisque jusqu'alors prêté par les clubs de Sarrebourg et Bar-Le-Duc, que je remercie.

Cette obligation se trouve accrue par les convocations régulières de Romain KILLIAN aux différents rassemblements de l'équipe de France handisport et le démarrage d'un programme de préparation paralympique, en vue, espérons-le, d'une possible participation aux JO de Los Angeles en 2028.

Je tiens, à cette occasion, à remercier le département de la Moselle, la commune de Puttlinge-Aux-Lacs et la société TCEM, pour les subventions allouées au projet d'investissement de 2 fauteuils roulants spécifiques à la pratique de l'escrime.

Nous regrettons par ailleurs le refus de la ville de Sarreguemines de s'inscrire dans cette dynamique de développement.

Concernant Romain KILLIAN, je souhaite, au nom de tout le club, le féliciter pour son intégration sur les listes ministérielles des athlètes de haut niveau, catégorie « espoirs ».

La saison 2024/2025 a également été marquée par l'organisation, pour la 3^{ème} année consécutive, du championnat de Moselle petites catégories.

Je tiens donc à remercier et à féliciter tous les bénévoles ayant participé à l'organisation de cette journée, particulièrement réussie, à en juger des différents retours qui ont pu nous être faits.

À noter que nous avons d'ores et déjà candidaté à l'organisation de la première manche de coupe de Moselle et du championnat de Moselle des petites catégories, pour la saison 2025/2026.

Les dates de ces compétitions restent à définir précisément, en fonction des différents calendriers.

Par décision du bureau directeur, il n'y aura pas d'augmentation des cotisations pour la saison 2025/2026

Les montants des cotisations sont donc maintenus comme suit :

- 1^{ère} inscription enfant (6-17 ans) : 260 €
- Renouvellement de cotisation enfant (6-17 ans) : 230 €
- 1^{ère} inscription adulte (18 ans et plus) : 280 €
- Renouvellement de cotisation adulte (18 ans et plus) : 250 €
- 1^{ère} inscription d'un 2^{ème} / 3^{ème} enfant ou adulte : 210€
- Renouvellement de cotisation d'un 2^{ème} / 3^{ème} enfant ou adulte : 180€

À noter que les inscriptions se feront à nouveau par phases :

- La 1^{ère} semaine d'activité sera réservée uniquement aux renouvellements. (séances des 1, 2 et 4 septembre)
- Renouvellement et nouveaux membres dès la 2^{ème} semaine. (à partir du 8 septembre)

Par décision du comité directeur, il n'y aura pas modification concernant les créneaux horaires des différents cours.

Il est à noter que, suivant le respect ou non du calendrier de travaux de la salle d'armes, il est possible que les cours du mardi, à la maison de quartier Beausoleil, soient déplacés au sein du complexe sportif Bliespark en cours de saison 2025/2026, en raison de la proximité des deux lieux.

Les cours dispensés à Puttelange-Aux-Lacs resteront quoi qu'il arrive en place pour toute la saison.

Je tiens à rappeler, concernant l'accompagnement de nos compétiteurs par maître HUGO et nos arbitres, il sera désormais demandé aux compétiteurs et/ou parents de véhiculer ces accompagnateurs.

Il sera bien entendu demandé qu'un roulement soit effectué afin de ne pas solliciter systématiquement les mêmes personnes.

Ceci, en respectant certains principes de base, tels que :

- Coupe et championnat de Moselle, coupe et championnat de Lorraine : Prise en charge par covoiturage de maître Hugo et des arbitres sollicités. Repas des arbitres pris en charge par les organisateurs. Repas de maître HUGO pris en charge par lui-même.
- Circuit régional, championnat, master Grand Est, compétitions nationales et internationales : Prise en charge par covoiturage de maître Hugo et des arbitres sollicités. Repas des arbitres pris en charge par les organisateurs et de maître HUGO par lui-même, sur le lieu de la compétition. Pour les repas pris éventuellement en dehors, la prise en charge devra se faire par les compétiteurs. Dans le cas d'une nécessité d'hébergement en hôtel. Les nuitées et petits déjeuners de maître HUGO et des arbitres seront pris en charge par le club.

Un point de rendez-vous devra naturellement être convenu au cas par cas.

Dans le cas où maître HUGO devrait assurer, transport et restauration de lui-même, des arbitres et compétiteurs, le montant total des frais engagés serait remboursé à maître HUGO par le club, divisé à parts égales entre les différents compétiteurs participants, qui devront donc ensuite régler leur part au club.

Nota :

- Dans le cas où je serai présent sur une / plusieurs compétitions et sur l'ensemble de celle(s)-ci, je me propose de prendre en charge le transport de maître HUGO, des arbitres et compétiteurs à titre bénévole et ce, dans la limite des places disponibles.
- Dans le cas où l'accompagnement porterait également sur les enfants de maître HUGO, le déplacement sera considéré comme jusqu'à présent, à savoir pris en charge financièrement pour sa part et celle de ses enfants par lui-même.
- Maître HUGO ne pouvant naturellement pas être présent sur plusieurs lieux de compétition en même temps, le choix de sa présence ou non sera laissé à sa seule appréciation.

Le président

Scrutin :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 31	Résultat : Adopté
------------	----------------	-----------	-------------------

Bilan financier

1 – COMPTE DE RESULTAT

Le montant des prestations s'élève à 32 444 euros (dont 3 748 de revente de matériel)

Le montant des inscriptions est en forte progression et dépasse largement toutes les années précédentes : elles s'élèvent à 21 066 euros contre 14 614 en 2024, tandis que les recettes des animations d'été sont passées de 537 à 1 000 euros.

Côté escrime artistique nous avons obtenu des contrats de prestation artistique à Malbrouck, Vita Romana, Freyming (Mémoire des pierres) et à la fête médiévale de Forbach, le tout pour un montant global de 4000 euros.

Les subventions de fonctionnement s'élèvent à 4 700 euros contre 6 700 en 2024, et se décomposent ainsi :

- Sarreguemines 1 000 €
- Puttelange-aux-Lacs 1 000 €
- Conseil Départemental 57 2 700 €

En 2024, ce niveau a pu être atteint grâce à une subvention de 1 500 euros, versée par l'ANS et par le versement de 500€ du Crédit Mutuel comptabilisé en subvention.

Nous tenons à remercier tous les sponsors qui nous soutiennent par leur participation financière : le Crédit Mutuel nous a versé 250 euros qui se sont ajoutés aux 1 400 euros de dons d'entreprises, ce qui nous fait un total de 1 650 euros contre 750 l'an passé.

La contribution en nature des heures des bénévoles correspond à la valorisation des heures des bénévoles pour la structure et elle s'élève à 7 938 euros. Les frais de déplacements que les bénévoles n'ont pas réclamé et en ont fait don à l'association s'élèvent à 3 950 euros. Le total de ces contributions s'élève à 11 888 euros et représente 24 % du budget annuel.

Le total des produits de fonctionnement atteint 49 032 euros contre 51 762 euros en 2024, en 2022, il était de 32 337 euros.

Le total des charges de fonctionnement est passé de 57 689 € à 44 147 €.

Les achats de petit matériel s'élèvent à 15 448 euros contre 13 874 en 2024 et 7 053 en 2022 car il faut fournir un équipement individuel aux sportifs toujours plus nombreux. Cet équipement est onéreux car nous tenons à respecter les normes de sécurité en vigueur.

Le montant des licences reversées à la ligue Lorraine passe de 5 833 à 5458 euros.

Le maître d'armes a facturé ses prestations de l'année 2024/2025 pour 8 559 €.

Les frais de déplacements sont à un niveau très bas et s'élèvent à 352 euros.

Le club a également pris en charge les frais de site internet pour 442 €, des frais bancaires à hauteur de 276 euros.

Le club a payé une formation d'animateur et l'inscription à des examens d'arbitrage pour 370 €.

Il en résulte un excédent de 4 885 € contre un déficit de 5 927 € en 2024 et un excédent de 2 363 € en 2022.

2- BILAN

Je vous rappelle qu'un bilan est la photographie de la situation financière de l'association à une date précise : le 30 juin 2025.

Il se compose de 2 parties :

- L'actif qui recense ce qui appartient à l'association, à savoir du matériel destiné à la revente pour 520 € et la trésorerie qui s'élève à 13 816 euros, puisqu'il n'y a pas de créances à recevoir.
- Le passif qui explique comment cela est financé :
 - Par les fonds propres à hauteur de 9 020 euros.
 - Les autres dettes (5 316 €) sont constituées par une facture à payer 2 316 € et les subventions perçues d'avance 3 000 €.

3- CONCLUSION

L'achat de matériel et d'équipements sont toujours notre priorité car ils sont indispensables pour assurer la sécurité des sportifs et il est important d'avoir du matériel adapté à la bonne réalisation de leur activité sportive.

Par ailleurs notre trésorerie est toujours inférieure à 2022 et elle se situe à un niveau anormalement bas si on se réfère au nombre d'inscrits, et cela ne permet pas une gestion sereine et sécurisée de notre activité.

Cette année nous avons encore enregistré un nombre record d'inscriptions et de résultats sportifs malgré les difficultés actuelles, ce qui est un énorme motif de satisfaction et vient récompenser l'excellent travail du maître d'armes et de l'équipe de direction.

Nous remercions les collectivités locales et territoriales qui nous soutiennent et nous permettent de nous équiper, ainsi que les bénévoles sans le concours desquels nous ne pourrions pas fonctionner, faute de moyens suffisants.

Je vous propose d'affecter le résultat de l'exercice sur le compte « autres réserves »

Le Trésorier

- Pour respecter les formes légales, nous vous informons qu'il existe une convention conclue entre l'association et un membre dirigeant (en l'occurrence le trésorier et maître d'armes) concernant l'enseignement dispensé par le maître d'armes, et que cette convention s'est poursuivie pour la saison 2024/2025.

Scrutin :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 31	Résultat : Adopté
------------	----------------	-----------	-------------------

Quitus est donc donné au trésorier.

Bilan Sportif

Au cours de la saison 2024/2025 :

- 33 compétiteurs se sont engagés sur 48 compétitions.
- Sur ces 48 compétitions, 4 sont au niveau départemental, 6 sont au niveau Lorrain, 18 sont au niveau Grand Est, 7 sont au niveau national et 13 sont au niveau international.
- Il en résulte 108 podiums, dont 39 3èmes places, 24 2èmes places et 45 victoires. Pour mémoire, la saison 2023-2024 avait été marquée par 63 podiums, dont 36 3èmes places, 16 2èmes places et 11 victoires.
- Les tireurs M9-M11-M13 ont à eux seuls obtenus 83 podiums, dont 24 3èmes places, 22 2èmes places et 37 victoires.

Citons particulièrement :

- Lionel BOURGOGNE a remporté le circuit régional de Charleville-Mézières, s'est classé 3^{ème} lors du circuit régional de Thionville et du championnat Grand Est, au sabre en catégorie vétérans 2.
- Jeanne DENISAN est championne de Lorraine et vice-championne de Moselle et a remporté le classement général de la coupe de Moselle en catégorie M9.
- Martin DENISAN est vice-champion de Moselle et second du classement général de

la coupe de Moselle en catégorie M11.

- Maya DENISAN s'est classée 3^{ème} lors du championnat de Sarre en catégorie M17.
- Audrey GANGLOFF est championne du Sud-Ouest Allemand, s'est classée 3^{ème} lors du championnat Grand Est et s'est classée 46^{ème} lors du championnat de France N2, au sabre, en catégorie séniors.
- Elisa HAUER est vice-championne de Moselle et remporte le classement général de la coupe de Moselle en catégorie M13.
- Maude HAUER est championne de Moselle et remporte le classement général de la coupe de Moselle en catégorie M11
- Théo HINCKER est champion de Moselle, champion de Lorraine, a remporté le classement général de la coupe de Moselle, ainsi que celui de la coupe de Lorraine. Il s'est également classé 63^{ème} lors du challenge de France en catégorie M13.
- Mathis HUGO s'est classé 3^{ème} du championnat de Sarre et 3^{ème} du championnat du Sud-Ouest Allemand, au fleuret, en catégorie M17.
- Nicolas HUGO a remporté le circuit régional de Charleville-Mézières, au sabre, en catégorie vétérans 1.
- Virgile IMBAULT est champion du Sud-Ouest Allemand, au fleuret, en catégorie M17.
- Romain KESSLER est champion de Moselle, champion de Lorraine et a remporté le classement général de la coupe de Moselle, au fleuret, en catégorie M11.
- Romain KILLIAN a remporté le circuit national Handisport de Troyes, et s'est classé 3^{ème} lors du championnat Grand Est et lors du championnat de France, en catégorie juniors, à l'épée.
- Clément MISBACH est champion de Lorraine et champion de Moselle. Il a également remporté le classement général de coupe de Lorraine ainsi que celui de la coupe de Moselle, au fleuret, en catégorie M9.
- Julianne MULLER est vice-championne de Lorraine, championne de Moselle et a remporté le classement général de la coupe de Moselle, au fleuret, en catégorie M13.
- Adrien PERNICANO est vice-champion de Moselle, au fleuret, en catégorie M9.
- Hugo POIRETTE est vice-champion de Moselle et s'est classé 2^{ème} au classement général de la coupe de Moselle, au fleuret, en catégorie M13.
- Nicolas ROOS est vice-champion Grand Est, au sabre, en catégorie vétérans 1.
- Julie WILSIUS est vice-championne de Moselle et s'est classée 2^{ème} au classement général de la coupe de Moselle, au fleuret, en catégorie M11.

Nous félicitons tous les compétiteurs pour ces résultats qui sont le fruit de l'assiduité et du travail de tous.

Il est à noter que ce bilan n'est qu'une « photographie » à date, puisque Emmanuel HAFFNER RODIC et Nicolas HUGO participeront au Critérium Mondial de Paris, les 5 et 6 juillet 2025.

Concernant le conservatoire d'escrime ancienne, la saison 2024/2025 est à nouveau marquée

par une augmentation significative des prestations de spectacle.

Ce nombre de sollicitations croissant est bien entendu la conséquence directe des progrès de tous et de la qualité des spectacles et animations réalisés.

Nous félicitons bien entendu tous les pratiquants du conservatoire d'escrime ancienne pour le travail fourni, car comme pour la section sportive, cette année est donc la confirmation que les efforts et progrès de tous contribuent grandement à l'augmentation de la notoriété du club.

Scrutin :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 32	Résultat : Adopté
------------	----------------	-----------	-------------------

Perspectives 2025/2026 :

- Stabiliser à nouveau les effectifs, en raison de nouveaux retards quant à la mise en service de la salle d'armes et du manque de créneaux supplémentaires disponibles.
- Maintenir la politique d'investissements en matériel afin de terminer notre adaptation à la hausse des effectifs des dernières années et de renouveler le matériel vieillissant ou désormais plus aux normes changeantes, mais aussi de développer de manière pérenne l'activité handisport initiée en 2021.
- Faire des interventions d'initiation lors de journées de promotion du sport (fête de la jeunesse à Puttelange, tickets sports, journée du sport, spectacles de rue, etc...)
- Poursuivre les efforts et stabiliser/améliorer les résultats obtenus.
- Développer le goût de la compétition.
- Former de nouveaux arbitres.
- Former de nouveaux cadres sportifs.
- Faire de la section du conservatoire d'escrime ancienne une image rayonnante du club.
- Organiser, pour la 4^{ème} année consécutive le championnat de Moselle, ainsi qu'une manche de coupe de Moselle des petites catégories.
- Préparer l'organisation d'évènements sportifs ou non, liés aux prochaines échéances du club (mise en service de la salle d'armes et les 20 ans du club).

Renouvellement du bureau directeur :

Conformément à l'article 11 des statuts de l'association, 1/3 du bureau directeur est renouvelé lors de chaque assemblée générale ordinaire.

N'est pas candidate à sa réélection, au poste de secrétaire :

- Christelle SCALEGNO-MULLER.

Est candidate au poste de secrétaire :

- Sandra GILLE.

Scrutin :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 32	Résultat : Adopté
------------	----------------	-----------	-------------------

Interventions des invités :

- *Intervention de monsieur Tabbone :*
« La commune de Puttelage-Aux-Lacs souhaite féliciter tous les membres, pour leurs résultats sportifs et réaffirme la fierté de la commune de compter le cercle d'escrime parmi ses associations. Elle regrette néanmoins le départ partiel, à terme, vers le complexe Bliespark, tout en comprenant l'intérêt, que ce soit en termes de progrès sportifs que de développement de la structure.
La commune de Puttelage-Aux-Lacs tient également à féliciter tous les membres du comité directeur, pour le travail quotidien de tous et rappelle à l'assistance que c'est uniquement grâce aux bénévoles que les associations peuvent fonctionner et fournir aux habitants un tissu associatif aussi dense et varié.
La commune de Puttelage-Aux-Lacs souhaite enfin de bonnes vacances à tous, pour revenir à pleine forme à la rentrée. »
- Emmanuel HAFFNER RODIC souhaite répondre à l'intervention de monsieur Tabbone :
« Le cercle d'escrime remercie une nouvelle fois la commune de Puttelage-Aux-Lacs pour son soutien et tiens à réaffirmer son attachement et son ancrage fort au sein de la commune. Je souhaite rappeler, que même si le club déménagera au complexe Bliespark, un des créneaux restera quoi qu'il arrive, occupé au sein du centre sportif de Puttelage-Aux-Lacs. »

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 19h24



Approuvé par le président (Emmanuel HAFFNER RODIC)

Approuvé par le trésorier (Nicolas HUGO)

Approuvé par la secrétaire (Sandra GILLE)